

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba, Éthiopie, B.P: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

6^{ÈME} RÉUNION DES CHEFS DES SERVICES DE
RENSEIGNEMENTS DE LA RÉGION
SAHÉLO-SAHARIENNE

DAKAR, SENEGAL

13 – 14 NOVEMBRE 2014

ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR SMAÏL CHERGUI,
COMMISSAIRE À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ

ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR SMAÏL CHERGUI,
COMMISSAIRE À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ

- **Monsieur le Ministre des Forces armées de la République du Sénégal,**
- **Monsieur le Haut Représentant de la Présidente de la Commission de l'UA pour le Mali et le Sahel,**
- **Mesdames et Messieurs les chefs des Services de Renseignement et de Sécurité,**
- **Distingués invités,**

Permettez-moi tout d'abord, au nom de la Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, et en mon nom propre, de remercier le Gouvernement du Sénégal pour avoir bien voulu accueillir cette sixième réunion des chefs des Services de Renseignement et de Sécurité des pays de la région sahélo-saharienne.

En nous accueillant à Dakar, le Sénégal, apporte, encore une fois, la preuve de son engagement constant pour la promotion de la paix et de la sécurité dans cette partie de notre continent, qui fait face à des défis d'une grande ampleur. C'est le lieu pour moi de saluer, au nom de l'Union africaine, la contribution grandissante du Président Macky Sall. Sa désignation par ses Pairs de la CEDEAO, comme Président du Groupe de contact sur le Burkina Faso en témoigne.

Je voudrais également me féliciter de votre présence, Messieurs les Directeurs et Chefs de service. Elle atteste ainsi de l'intérêt soutenu que vos pays respectifs accordent à la paix et la sécurité dans la région sahélo-saharienne en général, par une coopération renforcée dans la lutte contre les groupes criminels et terroristes, en mutualisant nos moyens et en coordonnant davantage nos efforts. Comme vous le savez, la présente réunion s'inscrit dans le cadre du Processus de Nouakchott sur le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne.

Mesdames et Messieurs,

Après Ouagadougou en mai dernier, nous voici de nouveau réunis à Dakar, dans le cadre de nos efforts communs visant à renforcer la coopération entre les Etats de la région en vue de parvenir à une efficacité accrue dans la lutte que nous menons contre le terrorisme et la criminalité transnationale, et d'œuvrer à l'initiation d'une réflexion prospective sur des arrangements opérationnels de sécurité. Il s'agira, comme vous le faites depuis le lancement du Processus, en mars 2013, d'échanger informations et renseignements et confronter les analyses sur la situation sécuritaire au Sahel. Cet exercice est salubre pour renforcer la capacité de la région à assurer sa sécurité, neutraliser les groupes terroristes et criminels et faire échec aux discours extrémistes violents qui menacent notre jeunesse en particulier.

Au cours de la présente réunion, et au-delà de la revue de la situation sécuritaire d'ensemble dans la région, vous examinerez l'état de mise en œuvre des conclusions opérationnelles de votre précédente rencontre tenue à Ouagadougou, avec une attention particulière pour le renforcement des mécanismes d'échange d'informations et de renseignements entre vos Services. Dakar verra pour la première fois la mise en œuvre du format de présentation des rapports, qui permet de mesurer le flux et la diligence dans les relations d'entraide et de coopération entre vos services. Il me souvient également qu'en février dernier, à Niamey, vous aviez relevé les retards accusés en ce domaine et convenu de prendre les mesures appropriées pour raccourcir les délais de communication d'informations opérationnelles. Nous attendons ainsi avec un intérêt particulier les présentations qui seront faites à cet égard par les différents pays et institutions ici représentés.

Cette réunion doit également être l'occasion pour l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL) de faire le point des progrès accomplis dans ses efforts visant à étendre son système de communication sécurisé aux trois pays du Processus de Nouakchott qui ne sont pas membres de l'UFL, en attendant la finalisation du système élargi dans le cadre du Comité des Services de Renseignement et de Sécurité d'Afrique (CISSA). Elle doit aussi permettre de passer en revue les activités entreprises, respectivement, par le Centre africain d'Etude et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) et le CISSA, en ce qui concerne le renforcement des capacités des pays de la région.

Pour sa part, la Commission saisira l'occasion de cette réunion pour présenter la situation générale dans la région et vous informer des mesures qu'elle a prises dans le cadre du suivi des conclusions opérationnelles de Ouagadougou, en particulier, et des efforts de mise en œuvre des décisions des instances de l'UA en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, en général.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au titre de la situation générale au Sahel, me féliciter des avancées significatives enregistrées dans le cadre des Pourparlers inclusifs inter maliens lancés au mois de juillet à Alger, avec l'appui des pays de la région, de l'UA, de la CEDEAO, des Nations unies et de l'UE. Le Président Buyoya, notre Haut Représentant pour le Mali et le Sahel, vous entretiendra des efforts en cours en vue de la signature d'un accord de paix global et définitif entre les parties maliennes. Je saisis cette occasion pour lui renouveler notre profonde appréciation pour ses efforts en faveur de la paix,

de la sécurité dans la région. Faut-il le rappeler, la crise malienne est la première matérialisation des menaces que nous craignons pour l'ensemble du Sahel. Dès lors, son règlement durable constituera une avancée notable dans nos efforts de sécurité collective. Il s'agit également, ce faisant, de renforcer la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) afin qu'elle puisse accomplir son mandat avec succès, conformément aux dispositions pertinentes des résolutions 2100 (2013) et 2164 (2014). Au cours de vos présents travaux, nous échangerons aussi sur les importantes conclusions de la réunion des Ministres des Affaires étrangères et ceux de la Défense des pays contributeurs de troupes à la MINUSMA, tenue à Niamey, le 5 novembre 2014. Dans les conclusions de cette réunion, les pays membres du Processus de Nouakchott ont marqué leur disponibilité à apporter l'appui nécessaire au renforcement de la MINUSMA dans l'accomplissement de son mandat.

S'agissant de la Libye, nous poursuivons nos efforts pour aider ce pays frère à surmonter les défis sécuritaires auxquels il est présentement confronté, avec l'appui notamment des pays voisins. Lors de sa réunion tenue à New York, le 23 septembre 2014, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA a examiné la situation et pris d'importantes décisions, y compris le soutien aux efforts des pays de la région et la mise en place d'un groupe de contact sur la Libye, dont la première réunion est prévue début décembre prochain à Addis Abéba.

Comme indiqué dans le programme de travail, vous définirez, au cours de vos présents travaux, les grandes lignes de la mise en œuvre opérationnelle dans le contexte du Processus de Nouakchott des décisions contenues dans le communiqué du Sommet du CPS sur le terrorisme et l'extrémisme violent tenu à Nairobi, le 2 septembre 2014.

Mesdames et Messieurs,

Par-delà le renforcement de la coopération sécuritaire, le Processus de Nouakchott vise à opérationnaliser l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne. Les chefs d'Etat de la région, conscients de la pertinence du travail accompli dans ce cadre, ont convenu de tenir, le 18 décembre 2014, à Nouakchott, un Sommet des pays membres du Processus de Nouakchott, à l'effet de donner l'impulsion politique nécessaire aux efforts collectifs qui sont les nôtres.

Il ne fait guère de doute que des avancées significatives ont été enregistrées dans la mise en œuvre du Processus de Nouakchott qui s'inscrit parfaitement dans la Stratégie de l'UA pour la région du Sahel. Certes, d'immenses défis restent encore à relever, afin de permettre au Processus de contribuer pleinement à nos efforts collectifs de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transnationale, avec l'appui de nos partenaires internationaux. Je reste convaincu que notre démarche solidaire et résolue portera des fruits en faveur de la sécurité et de la stabilité au Sahel.

Je voudrais, pour conclure, vous assurer de la détermination de l'Union africaine à tout mettre en œuvre pour accompagner les Etats de la région dans leurs efforts individuels et collectifs de promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement.

Je vous souhaite de fructueuses délibérations, et vous remercie de votre aimable attention.

